

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE****Séance du 25 février 2022**

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 50

Délibération n° 2022-23**Objet de la délibération : Délibération relative à la désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant – commune de Garéoult - de la Communauté d'agglomération au Syndicat Mixte de l'Argens : modifie la délibération n° 2021-133**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq février, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à BRIGNOLES, Hall des expositions, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 18 février 2022.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud, GROS Michel, GUEIT Laurent, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, DECANIS Alain, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, BETRANCOURT Claude, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, GUIOL André, LANGE-RINAUDO Corinne, LAYOLO Cécile, MAZZOCCHI Lionel, NEDJAR Laurent, PELISSIER Magali, PONCHON Marie-Laure, SALOMON Nathalie

Absents excusés :

- **dont suppléés :** PAUL Jacques par DELAFOSSE Fabienne, HOFFMANN Olivier par CLERC Francine
- **dont représentés :** VERAN Jean-Pierre donne procuration à BREMOND Didier, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à DECANIS Alain, KHADIR Paul donne procuration à SIMONETTI Pascal, LANFRANCHI Christine donne procuration à BOURLIN Sébastien, LE METER Sophie donne procuration à BETRANCOURT Claude, MONDANI Denis donne procuration à SALOMON Nathalie, PIANELLI Serge donne procuration à DELZERS Catherine, VALLOT Philippe donne procuration à BREMOND Didier

Absents : FREYNET Jacques, KIEFFER Bertrand**Secrétaire de Séance :** Madame Carine PAILLARD

Monsieur Didier BREMOND expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L5211-1 et suivants, L 5711-1 et suivants relatifs à la création et au fonctionnement des syndicats mixtes ;

VU la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

VU l'arrêté préfectoral n° 02/2014 du 3 février 2014 portant création du Syndicat Mixte de l'Argens ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 approuvant la transformation du Syndicat Mixte de l'Argens en établissement public territorial de bassin (EPTB) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 45/2019-BCLI du 19 décembre 2019 portant modification statutaire du Syndicat Mixte de l'Argens sur l'exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;

VU les délibérations n° 2020-224, 2021-31 et 2021-133 du Conseil de la Communauté d'Agglomération portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération au Syndicat Mixte de l'Argens ;

VU la délibération n° 2022-22 du 25 février 2022 du Conseil Communautaire installant Monsieur Lionel MAZZOCCHI dans les fonctions de Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, faisant suite au décès de monsieur Henri-Alain MONTIER ;

VU la délibération n° 09 du 04 février 2022 du Conseil Municipal de Garéoult désignant Messieurs Patrick BONNET (titulaire) et Pascal FERRARI (suppléant) en tant que représentants de la CAPV pour siéger au Comité Syndical du SMA ;

CONSIDERANT que la compétence « GEMAPI » est déléguée au Syndicat Mixte de l'Argens, conformément à l'article L5211-61 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que, suite au renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires, le Conseil de la Communauté d'Agglomération, réuni les 24 juillet 2020, 26 février 2021 et 21 mai 2021, a procédé à la désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération qui sont les suivants :

Communes	Titulaires	Suppléants
Bras	Nicolas ROBIN	Franck PERO
Brignoles	Didier BREMOND	Philippe VALLOT
Camps-la-Source	David CLERCX	Joël ADAM
Carcès	Alain RAVANELLO	Martine COLIN
Châteauvert	Philippe MOULIE	Armand MORAZZANI
Correns	Nicole RULLAN	Sandrine SIMON
Cotignac	Jean DEGOULET	René MARTY
Entrecasteaux	Romain DEBRAY	Alain GIRAUD
Forcalqueiret	Gilbert BRINGANT	Nattacha MIRALLEZ
Garéoult	Michel LEBERER	Alain MONTIER
La Celle	Jacques PAUL	Alain BŒUF
La Roquebrussanne	Claudine VIDAL	Pierre VENEL
Le Val	Jérémy GIULIANO	Colette LAIRE
Mazaugues	Laurent GUEIT	Laurence GAUD
Montfort S/Argens	Eric AUDIBERT	Laurent REMY
Nans-les-Pins	Ollivier ARTUPHEL	Lydie BERTIN-PATOUX
Néoules	Jacques OLES	Philippe PAPINI
Ollières	Arnaud FAUQUET-LEMAÎTRE	Francis DUGAUQUIER
Rocbaron	Jean-Luc LAUMAILLER	Gilles AGARD
Rougiers	Patrice TONARELLI	Arlette DEROSI
Sainte-Anastasia S/Issole	Olivier HOFFMANN	Jean-Claude DUCHEMIN
Saint-Maximin-La-Sainte-Baume	Gabriel PICH	Pascal SIMONETTI
Tourves	Jean-Michel CONSTANS	Daniel ROUX
Vins S/Caramy	Philippe ROUX	Jean-Luc BONNET

CONSIDERANT que, conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le Conseil communautaire peut décider de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin »;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 14 février 2022 ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- et de procéder à l'élection du représentant titulaire et du représentant suppléant de la commune de Garéoult chargés de représenter la Communauté d'agglomération de la Provence Verte au sein du Syndicat Mixte de l'Argens, conformément à ses statuts.

Sont donc élus :

- Représentant titulaire : Monsieur Patrick BONNET, Conseiller Municipal de Garéoult

- Représentant suppléant : Monsieur Pascal FERRARI, Conseiller Municipal de Garéoult

La liste des représentants de la Communauté d'Agglomération pour siéger au Syndicat Mixte de l'Argens est ainsi la suivante :

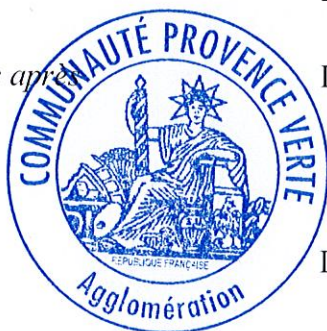
Communes	Titulaires	Suppléants
Bras	Nicolas ROBIN	Franck PERO
Brignoles	Didier BREMOND	Philippe VALLOT
Camps-la-Source	David CLERCX	Joël ADAM
Carcès	Alain RAVANELLO	Martine COLIN
Châteauvert	Philippe MOULIE	Armand MORAZZANI
Correns	Nicole RULLAN	Sandrine SIMON
Cotignac	Jean DEGOULET	René MARTY
Entrecasteaux	Romain DEBRAY	Alain GIRAUD
Forcalqueiret	Gilbert BRINGANT	Nattacha MIRALLEZ
Garéoult	Patrick BONNET	Pascal FERRARI
La Celle	Jacques PAUL	Alain BŒUF
La Roquebrussanne	Claudine VIDAL	Pierre VENEL
Le Val	Jérémy GIULIANO	Colette LAIRE
Mazaugues	Laurent GUEIT	Laurence GAUD
Montfort S/Argens	Eric AUDIBERT	Laurent REMY
Nans-les-Pins	Olivier ARTUPHEL	Lydie BERTIN-PATOUX
Néoules	Jacques OLES	Philippe PAPINI
Ollières	Arnaud FAUQUET-LEMAÎTRE	Francis DUGAUQUIER
Rocbaron	Jean-Luc LAUMAILLER	Gilles AGARD
Rougiers	Patrice TONARELLI	Arlette DEROSI
Sainte-Anastasia S/Issole	Olivier HOFFMANN	Jean-Claude DUCHEMIN
Saint-Maximin-La-Sainte-Baume	Gabriel PICH	Pascal SIMONETTI
Tourves	Jean-Michel CONSTANS	Daniel ROUX
Vins S/Caramy	Philippe ROUX	Jean-Luc BONNET

- et d'autoriser le Président ou son représentant à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à BRIGNOLES, le 25 février 2022

Acte rendu exécutoire après
télétransmission
le
et affichage le



Le Président,

Didier BREMOND